

AGENT.E DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Recrutement sur tests visant l'intégration dans la fonction publique territoriale, poste de catégorie C

LES FONCTIONS

Au sein d'une des directions de la Ville de Paris, vous effectuerez, selon l'atelier d'affectation, les missions suivantes :

- **Mettre en sécurité tout corps d'état**, des bâtiments et leurs installations techniques telles que circuits électriques, installations de plomberie-sanitaires, de serrurerie, de menuiseries, vitrerie, peinture ;
- Effectuer des **dépannages** ;
- Programmer des **maintenances préventives et curatives** ;
- Assurer des **petits travaux d'entretien du patrimoine tous corps d'état** : maçonnerie, plâtrerie, peinture, menuiserie, couverture, vitrerie, électricité, serrurerie, plomberie... mais aussi l'ouverture de portes, pose et dépose d'étagères, petite menuiserie, pose de cloisons de type placo, vitrerie, pose de carrelage et reprise de carrelage, petits travaux d'électricité, pose de faux-plafonds, relamping, etc... ;
- Assurer des **petits travaux sur des matériels et accessoires** (volets roulants, mobilier fixe, ...).

Les conditions de travail :

- Travail sur site occupé
- Possibilité de travail en hauteur
- Manutention de charges liée aux missions
- Port obligatoire d'Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- Formation professionnelle et habilitante obligatoire (effectuée par la Ville)
- Déplacements (permis B apprécié)

LE TEMPS DE TRAVAIL / LES CONGÉS / LA RÉMUNÉRATION

Le temps de travail : 39h30 hebdomadaires en moyenne annuelle avec 32 jours de RTT ou 38h40 hebdomadaires en moyenne annuelle avec 28 jours de RTT selon l'affectation.

Permanence de soirée en semaine (16h30-19h00) et permanences de week-end à assurer suivant calendrier.

Les congés : 27 jours de congés annuels

La rémunération : 1 602 € net mensuel en début de carrière

LES PRÉREQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- Pour les candidat.e.s de moins de 25 ans, avoir effectué la JDC-Journée Défense et Citoyenneté
- **Avoir des compétences en maçonnerie, plâtrerie, peinture, menuiserie, couverture, vitrerie, électricité ;**
- Aptitude au port de charges ;
- Savoir effectuer les réparations en site occupé ;
- Savoir travailler en équipe.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes **inscrit.e à la Mission Locale de Paris** :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation liés à l'offre et en format Word dans le coffre-fort de votre compte en les nommant **RSCD MAINTENANCE BATIMENT VDP**

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes **pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris**, inscrivez-vous !